

Le CPAS d'Anderlecht offre un soutien et un accompagnement aux anderlechtois les plus fragilisés, sous diverses formes telles qu'aides financières, matérielles, conseils juridiques, accompagnement socio-professionnel, activités culturelles, etc.

Il vise à amener les bénéficiaires vers une autonomie maximale, en partant de la prise en compte de la situation personnelle de chacun.

## LE SERVICE

Le Service Juridique accompagne les services dans leurs décisions stratégiques et leur fonctionnement quotidien, en tant que soutien et référent. En lien direct avec les départements concernés, il assure un rôle de conseil et d'expertise juridique sur l'ensemble des matières relevant du CPAS.

## **VOTRE MISSION**

- → Vous assurez le rôle de conseiller juridique auprès des différents services du CPAS, notamment dans le cadre de la future réforme du chômage. Vous pourrez être amené à assurer des permanences sur cette thématique.
- → Vous suivez l'évolution de la réglementation et en informez les services concernés
- → Vous gérez les contentieux éventuels en collaboration avec les avocats du CPAS
- → Vous rédigez et actualisez les documents types et les guides de procédures internes

## **VOTRE PROFIL**

- → Vous disposez d'un diplôme de Master/Licence en droit
- → Vous avez le sens de la communication et une aptitude à vulgariser les concepts juridiques
- → La connaissance de la législation relative aux CPAS est un atout
- → Vous êtes proactif, autonome et organisé
- → Vous disposez d'une bonne intelligence émotionnelle
- → Vous parlez français et/ou néerlandais (brevet TravaillerPour (Selor) ou disposé à l'obtenir)

## **OFFRE ET AVANTAGES**

- → CDD d'1 an, ou CDI clause résolutoire liée au subside, à temps plein
- → Possibilité de formation continue (interne et externe)
- → Prise en charge des frais de déplacement
- → Régime congé attrayant
- → Chèques-repas
- → Horaire flexible
- $\rightarrow$  Assurance hospitalisation collective
- → Service social collectif (indemnités, primes lors d'événements)
- → Reconnaissance de l'expérience professionnelle
- → Possibilité de télétravail (après 6 mois, maximum 2 jours/semaine) + indemnité
- → Echelle barémique A (min. 42.967€ brut/an sans expérience/47.668€ brut/an 5 ans d'expérience)

Vous êtes désireux de vous investir pleinement dans des actions innovantes et d'apporter une valeur ajoutée à nos projets sociaux ?



Envoyez votre CV et votre lettre de motivation par mail à <u>recrutement@cpas-anderlecht.brussels</u> avant le 6 novembre 2025, en mentionnant la référence 2025/098.

Pour plus de détails concernant la fonction et les compétences requises, le descriptif de poste est disponible sur simple demande, par mail.